



MAIRIE DE
05380
CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

21 rue des Aubergeries
(Tél 04.92.43.22.04)

e-mail : contact@chateauroux-les-alpes.com

**Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
du Jeudi 25 septembre 2025 à 19h00 en mairie**

Présidence

La séance est ouverte par Monsieur le Maire, **Jean-Marie BARRAL**.

Présences

Membres présents : Jean-Marie BARRAL, Xavier LONG, Noëlle ROUX, Didier ELZEARD, Yves BARTHALAÏS, Anouck SARTON, Véronique GENSUL, Thomas BETH, Eric LIONS (arrivée à 19h10)

Membres excusés : Patrick RANOCCHI pouvoir à Didier ELZEARD, Anne-Marie POJER pouvoir à Noëlle ROUX, Lucie ANTHOINE pouvoir à Yves BARTHALAÏS

Membres absents : Christine FOURNIER

Secrétaire de séance : Noëlle ROUX

ORDRE DU JOUR :

- 55- Dénomination de voies de la commune
- 56- Approbation Rapport Social Unique
- 57- Renouvellement bail commercial boulangerie
- 58- Emprunt programme église
- 59- Modification des statuts du SIVU les loulous
- 60- DM 3 – budget primitif principal 2025
- 61- Questions diverses

Le compte rendu du conseil municipal du 17 juillet 2025 est adopté avec **10 voix pour et 1 abstention**.

Une élue demande que soient ajoutés au PV le nom des entreprises consultées pour la démolition de la maison de Serre-Buzard et conteste la mention indiquant que le Maire n'avait pas participé au débat. Le maire a répondu de d'adresser à la commission compétente et présente.

55- Dénomination de voies de la commune

Arrivée Eric Lions à 19h10.

Suite à la procédure d'adressage, il convient d'ajouter deux voies : *Route de la Cascade* et *Chemin de la Haute-Touisse*.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 12 voix

56- Approbation Rapport Social Unique

Rapport Social Unique venant d'une extraction du logiciel de paie qui fait état des ressources humaines dont dispose la collectivité. Ce document indique notamment les moyens budgétaires et en personnel, et rassemble les données sociales de l'année 2024.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 12 voix

57- Renouvellement bail commercial boulangerie

Monsieur le Maire propose le renouvellement du bail de la boulangerie au profit de M. et Mme ENGELMANN pour une durée de neuf ans à compter du 1^{er} novembre 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 12 voix

58- Emprunt programme église

Autorisation de contracter un emprunt pour la rénovation de la toiture de l'église St Marcellin auprès de la Banque Postale, offre la plus avantageuse.

Une élue regrette que l'église de St Marcellin soit si délabrée et répète l'importance de la communication pour le mécénat avec la Fondation du patrimoine.

Un élu précise que les travaux du drain sont prévus pour l'année 2026 et qu'il faudra une dizaine d'années pour que l'église soit assainie.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 12 voix

59- Modification des statuts du SIVU les loulous

Intégration de la commune des Orres au syndicat intercommunal. Il est nécessaire que chaque commune membre du syndicat se prononce sur cette modification de statuts préalablement à la mise en œuvre du projet.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 12 voix

60- DM 3 – budget primitif principal 2025

Décision modificative concernant le budget primitif principal 2025 afin de régulariser une écriture et de l'inscrire dans le bon chapitre comptable.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 12 voix

61- Questions diverses

- Le Maire a assisté à la réunion de chantier avec la DIRMED pour faire le point sur la sécurité de l'accès au hameau de St Alban, il a demandé que la sortie soit agrandie en cassant le rocher. Le projet de « haricot » au centre de la chaussée nécessite une étude. Il précise que la majorité des habitants du hameau étaient présents.
- Un habitant, propriétaire d'un gîte se plaint que la route d'accès est en très mauvais état depuis les travaux pour la microcentrale. Une réponse lui sera faite.
Une élue précise qu'il faut vraiment nettoyer régulièrement les cunettes.
- Le maire explique qu'il y a eu des recours contre le permis de construire de la résidence sénior donc cela retarde la vente et le démarrage des travaux.
- Le maire donne connaissance au conseil municipal du courrier des repreneurs du gîte des Pinées.
Un élu souhaiterait que l'on rajoute un complément au bail afin de respecter les alentours du gîte et de ne pas installer n'importe quoi.
Le maire précise que la remise en état autour du gîte sera demandée aux vendeurs.
- Le maire donne lecture au conseil du courrier d'une habitante de Pré Sabens, la commission voirie s'était déjà rendue sur place car il y a un problème de stationnement autour de cette habitation. Elle demande d'acheter un bout de terrain communal à 1€ symbolique afin de pouvoir l'entretenir et y garer son véhicule. Le conseil municipal refuse.
- Une personne a écrit en mairie afin de présenter son projet de recherche d'exploitation agricole. Un élu précise qu'une solution a peut-être été trouvée. Car la commune n'a pas connaissance de terrain ou d'exploitation en vente.
- Le maire explique que l'acquéreur de la chapelle St Marcellin souhaite restituer à la commune une cloche et des portes. Le conseil propose de les stocker dans l'église après travaux.
- Le maire informe le conseil municipal que les travaux, gérés par la CCSP, dans la caserne démarreront le 6 octobre prochain.
- Le maire explique qu'un habitant a toujours des problèmes de passage sur sa propriété. Des blocs sont mis et déplacés dans la foulée. Les personnes se rendent sur une ancienne traine réalisée par la commune. Il faut envisager de réaliser quelque chose de définitif.
- Le maire donne lecture du courrier du Père Ludovic FRERE, il convie les élus à un événement le samedi 27 septembre pour l'ordination du diacre Joseph NGUYEN.
- Un élu a été interpellé par les héritiers d'un habitant de la commune au sujet du canal busé le long de la propriété. Le maire répond qu'ils doivent consulter directement la mairie à ce sujet.
- Un élu demande ce que l'on peut faire pour surveiller de plus près la mairie, si l'on ajoute des caméras de vidéosurveillance. Rajoute t'on des caméras au niveau du monument aux morts. Le maire a déposé plainte la veille car un rat était encore mis dans la boîte aux

lettres de la mairie et les toilettes publiques détériorées. Le jour du conseil un rat était encore dans la boîte aux lettres.

- Une élue a été interpellée par un habitant afin de travailler sur une proposition de panneau alternatif au panneau installé dans l'entrée de la mairie (panneau offert par l'association des maires ruraux de France il y a quelques années). Une proposition sera faire au conseil municipal.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h08.

**Le Maire,
J-M BARRAL**

